

1913-2013 HISTOIRE D'UNE CENTENAIRE



À ce que l'on dit, certaines vieilles dames dissimulent leur âge afin de donner l'illusion d'une jeunesse relative.

La mairie de Chapareillan n'a pas cette coquetterie. D'après la date gravée sur la cheminée, elle aurait 100 ans en 2012. En réalité, achevée au printemps 1913 et inaugurée le 31 août de la même année, elle n'a "que" 99 ans, âge respectable à défaut d'être, pour l'instant, symbolisé par un chiffre rond.



La cheminée avec la date de 1912

Anticipons un peu sur le centenaire de la maison commune en tentant de relater les étapes qui amenèrent à sa construction.

Remontons le cours de l'Histoire jusqu'au début du 17^e siècle.

DE LA CHAPELLE À LA PREMIÈRE MAISON COMMUNE

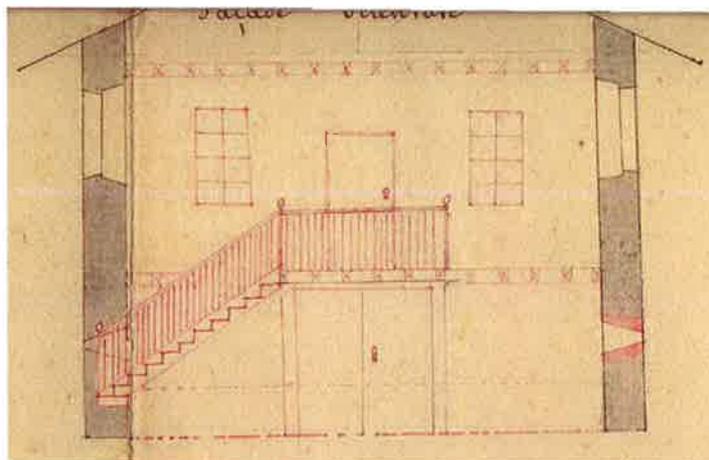
De 1629 à 1630, une ultime épidémie de peste ravage le Dauphiné et la Savoie. Face à ce fléau, les populations n'ont pas de remède et ont recours à la protection divine. Ainsi les habitants de Barraux, Bellecombe et Chapareillan se rendront-ils en pèlerinage à Myans chaque 16 août, jour de la fête de Saint Roch¹. La peste ne réapparaissant pas, le pèlerinage perdure mais la dévotion des premiers temps cède le pas à des comportements de plus en plus conviviaux, voire festifs. Alerté par les ivrogneries et scandales qui semblent désormais inhérents au cortège, l'évêque de Grenoble, M^{gr} de Caulet, interdit le pèlerinage en 1746. On ne saurait trop se prémunir, et à défaut de procession, on peut maintenir et même renforcer localement le culte du saint protecteur... Aussi, en 1756 le curé de Chapareillan, Joseph Biérix, passe une convention avec Alexis Roybon, notaire du lieu, pour l'édification d'une chapelle dédiée à Saint Roch. Alexis Roybon fait donation du terrain nécessaire à la construction, au croisement de la grand-route avec le chemin des Blards au Villard. La famille du notaire en tirera quelques compensations telles que le droit de sépulture, l'ouverture d'une porte privée et la garantie d'un droit de regard sur l'utilisation de la chapelle.

À la Révolution, le culte qui n'était exercé qu'occasionnellement dans la chapelle, est abandonné. Celle-ci est d'abord utilisée comme entrepôt et logis pour le corps de garde. C'est le début de l'usage profane du bâtiment. En l'an XII de la République (1803), les ayant-droit du notaire Roybon passent avec Joseph-Ignace Bonnet, maire de Chapareillan, une convention par laquelle ils acceptent la conversion de la chapelle en maison commune.

Jusqu'à là, les registres et les actes publics étaient déposés soit chez un notable, soit occasionnellement dans une chambre louée chez un particulier.

La chapelle ne semble pas avoir changé fondamentalement d'aspect durant une vingtaine d'années. En 1822, la pièce unique est divisée pour créer une salle de réunion et d'archives surélevée d'environ un mètre. Les trois fenêtres de la salle sont équipées de croisées et de volets, on bâtit une cheminée et on installe une table et des bancs. Peut-être est-ce à cette époque qu'on établit une petite prison qui ne sera guère utilisée².

Entre 1844 et 1848, l'intérieur est réaménagé, avec création d'un étage et de deux salles éclairées par cinq fenêtres. Le rez-de-chaussée est réservé à la pompe à incendie et à la prison. L'accès à l'étage par escalier extérieur et galerie n'est pas retenu.



1844, projet de façade avec galerie par Joseph Guiffray, adjoint et géomètre

VERS LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE MAIRIE

Trois décennies s'écoulent. Après avoir construit le groupe scolaire en 1880, puis la mairie-école de Bellecombe en 1886, le conseil municipal considère en 1888 qu'il est grand temps de doter le chef-lieu d'une nouvelle mairie. En effet, l'ancienne chapelle est vétuste et même dangereuse pour ceux qui la fréquentent à l'occasion des réunions et des élections.

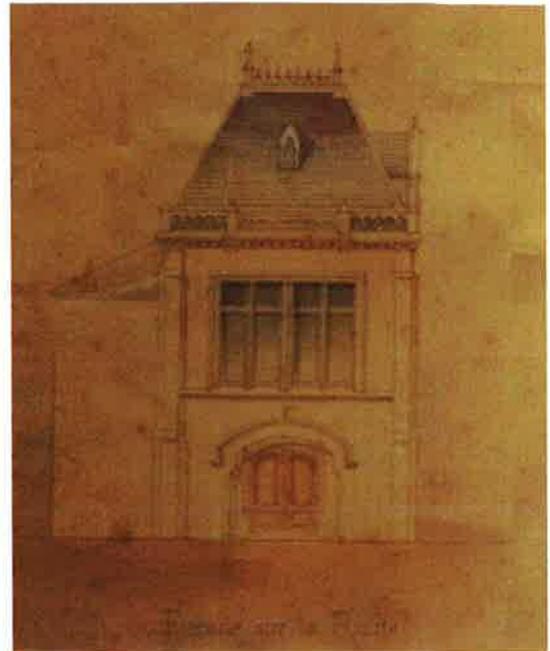
On envisage deux hypothèses, soit on reconstruit sur le site de la vieille mairie, soit on cherche un nouvel emplacement. Les architectes Demartiny et Coutavoz sont chargés d'établir des projets.

Il faudra 25 ans pour aboutir.

Des charges imprévues vont retarder l'entreprise. Tout d'abord, la commune a accepté de prendre en charge la fin de la construction de la nouvelle église. Le curé Ravaz avait pris l'initiative de bâtir un lieu de culte moderne pour remplacer celui, inadapté, de la Ville, et s'était assuré d'un certain nombre de financements privés. Ceux-ci s'avèrent insuffisants et le curé appela le conseil municipal à l'aide. D'autre part, la commune s'est engagée dans une procédure longue et compliquée pour récupérer à son profit la source des Éparres convoitée par la ville de Chambéry.

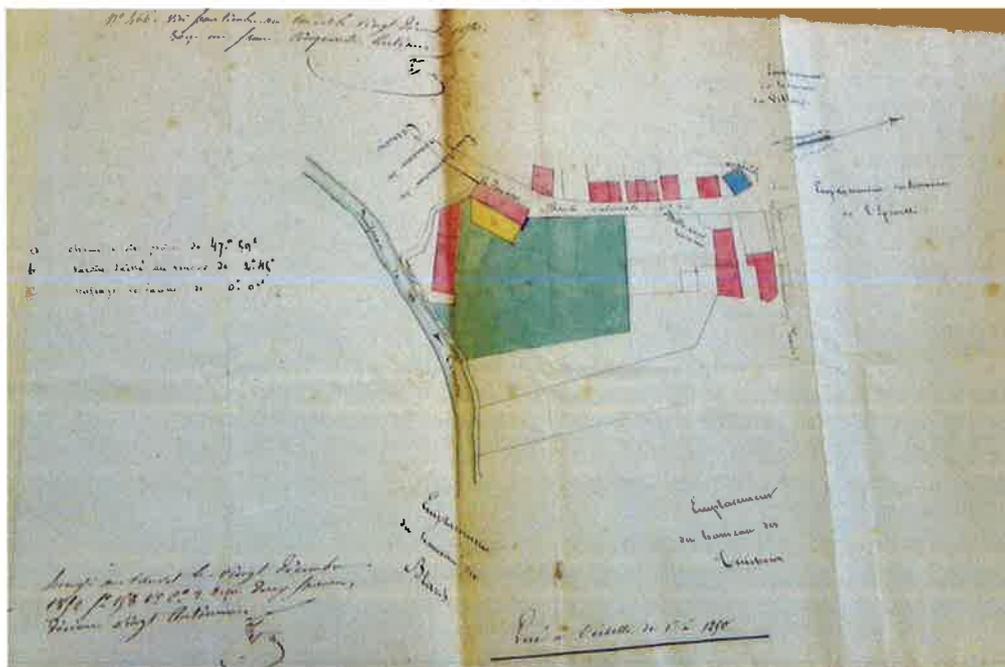
Les études se poursuivent cependant, et de 1889 à 1894 on s'informe des contraintes juridiques et techniques liées à la reconstruction à l'emplacement de l'ancienne chapelle.

Les architectes proposent un projet qui intègre la fontaine de Bellecour au rez-de-chaussée. Cette option se heurte entre autres à l'exiguïté des lieux et à des problèmes de droit de vue sur la propriété voisine.



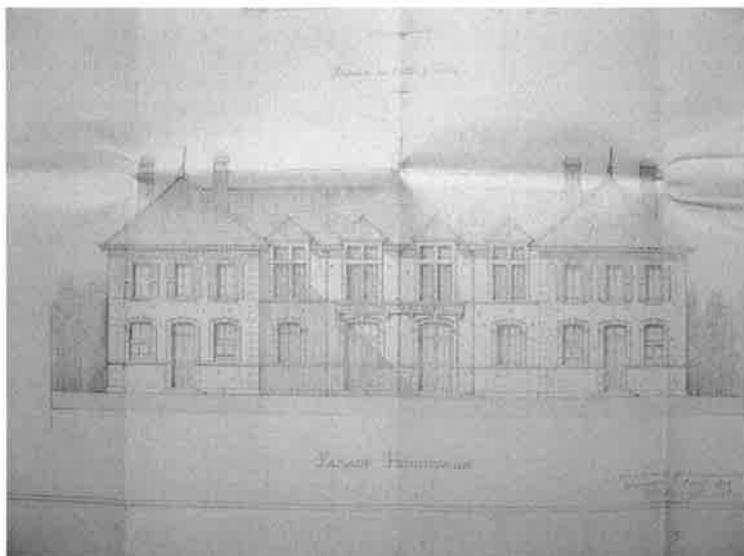
Projet de reconstruction sur le site de la vieille mairie, avec intégration de la fontaine de Bellecour

Conscients des difficultés d'un tel choix, les architectes proposent l'alternative d'un bâtiment sur le champ de foire (ou pré communal) acquis en 1852.



En vert le champ de foire, en bleu la mairie en 1852

Les architectes Chatrousse & Ricoud qui avaient eu la charge de la construction du groupe scolaire s'immiscent dans le débat en 1894, en suggérant de construire la mairie à l'emplacement du bâtiment séparant les écoles de filles et de garçons. Il n'est pas donné suite.



Proposition d'associer la mairie au groupe scolaire

Les années passent et les choses avancent si peu qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux dans la vieille mairie, en 1907. Cette même année, le conseil municipal décide la conversion du champ de foire en place publique.

L'architecte Coutavoz qui travaille depuis 1889 sur les projets de construction, adresse un état de ses honoraires au Maire Séraphin Uchet³ en 1911. Le conseil municipal lui accorde, par délibération du 11 février 1911, un acompte de 1000 francs, tout en précisant que « le projet d'adduction de l'eau des Éparres doit être exécuté avant l'édification d'une mairie [...] et que de fait ce projet doit être ajourné ».

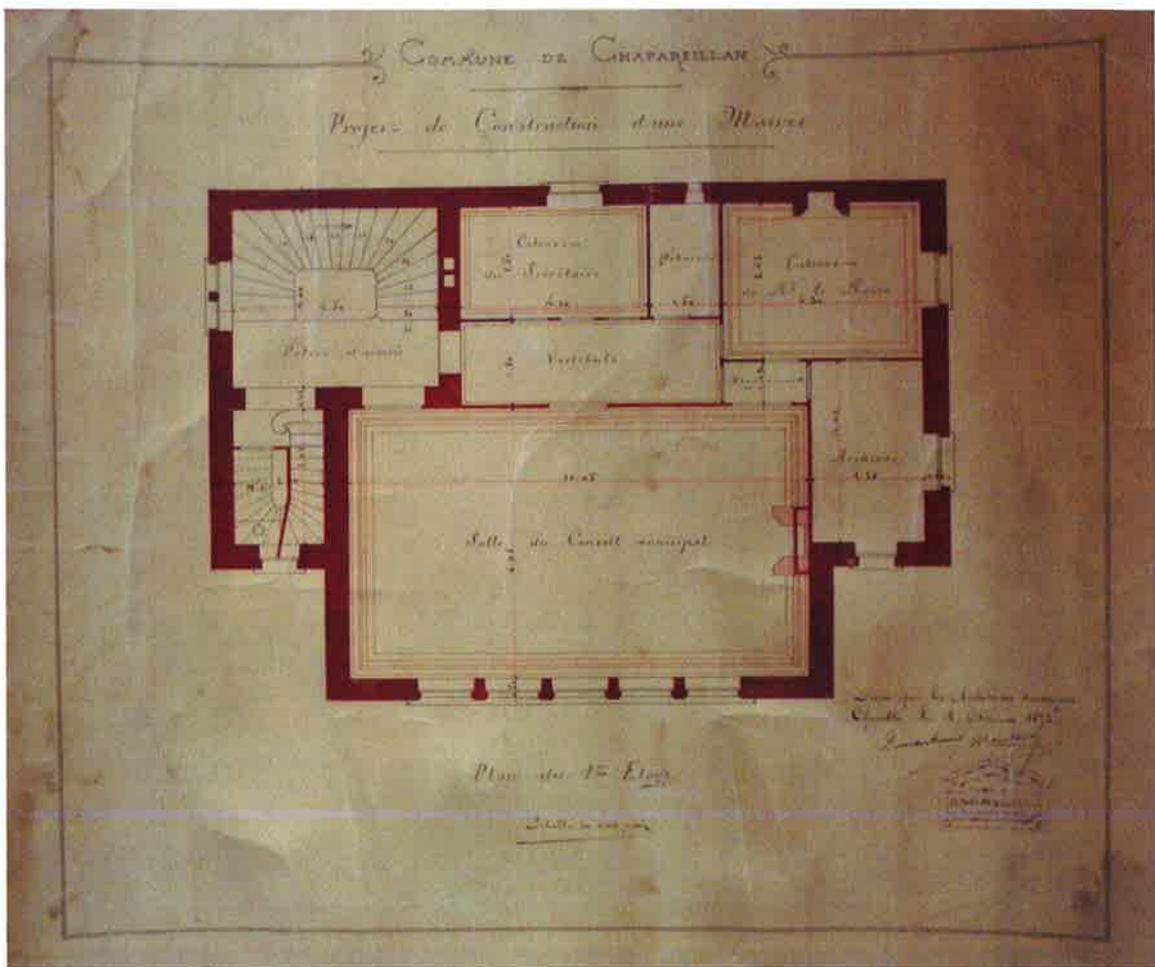
En plus de vingt ans, les architectes Demartiny et Coutavoz ont fourni, sans paiement en retour :

- En 1889, un projet de reconstruction de la mairie sur son emplacement,
- La même année, un projet de mairie sur le pré communal,
- En 1893, un nouveau projet sur le pré communal,
- En octobre 1899, un autre projet sur le pré communal,
- En novembre de la même année, encore un projet sur le pré communal.

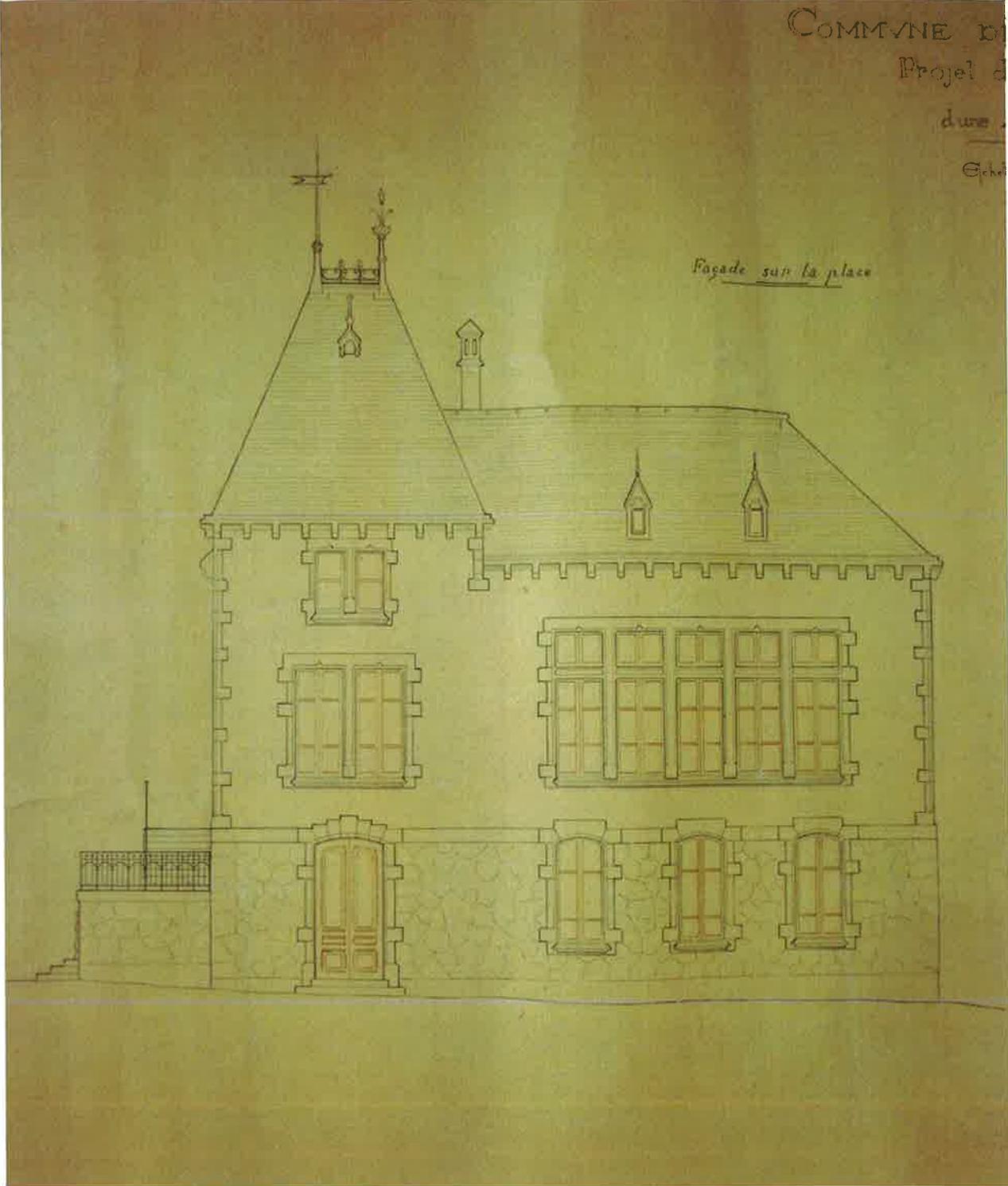
Nous reproduisons ci-dessous quelques uns de ces projets, tirés des archives communales.



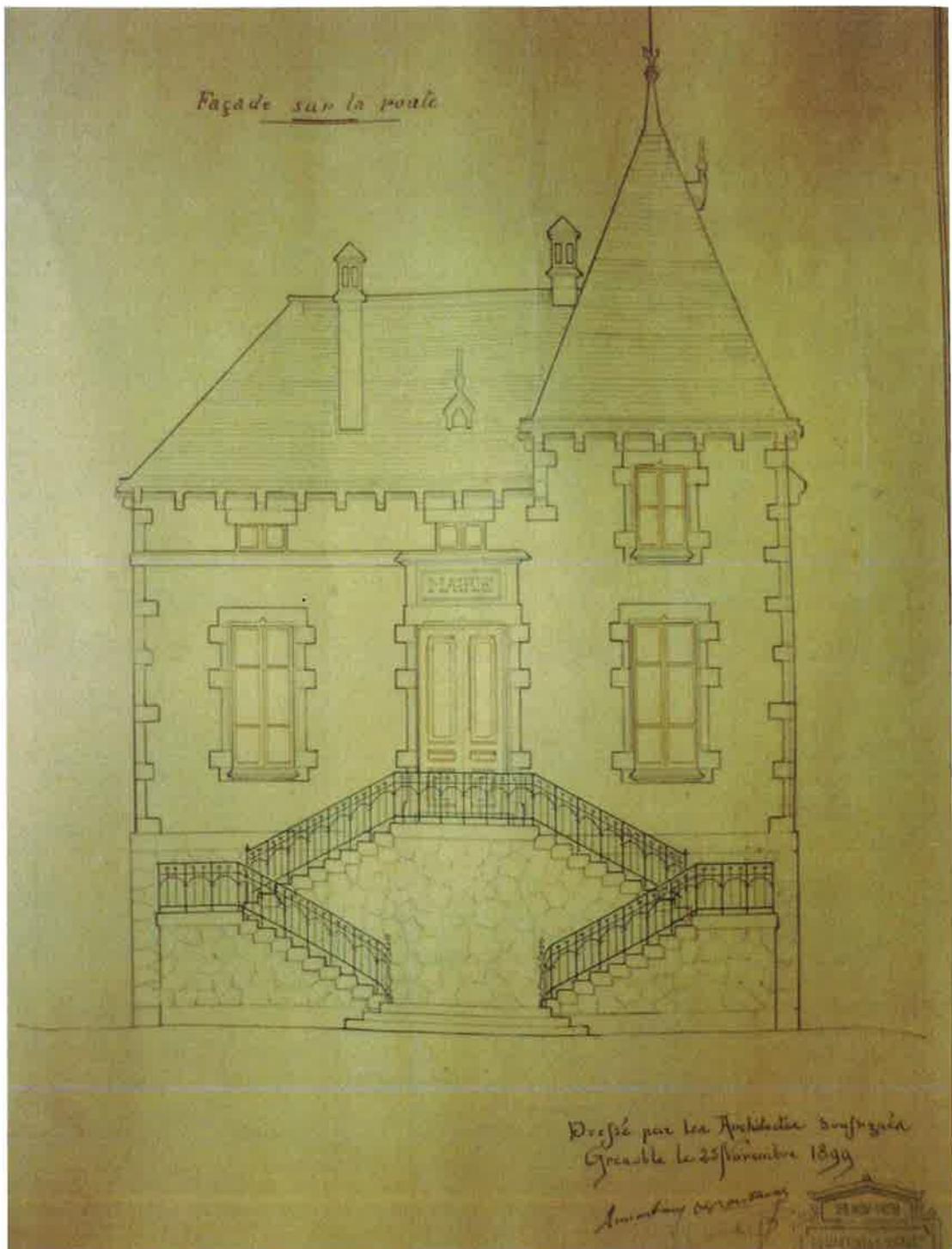
Projet de 1893, façade sur le champ de foire



Projet de 1893, plan du premier étage



Projet de 1899, façade sur la place publique



Projet de 1899, façade nord avec escalier extérieur et perron

COMMUNE DE CHADAREILLAN
Projet de construction
d'une MAIRIE

Gilley & Co. 1899

Coupe transversale



Donné aux Architectes par le
Comité le 27 Juin 1899
Guedon & Co.

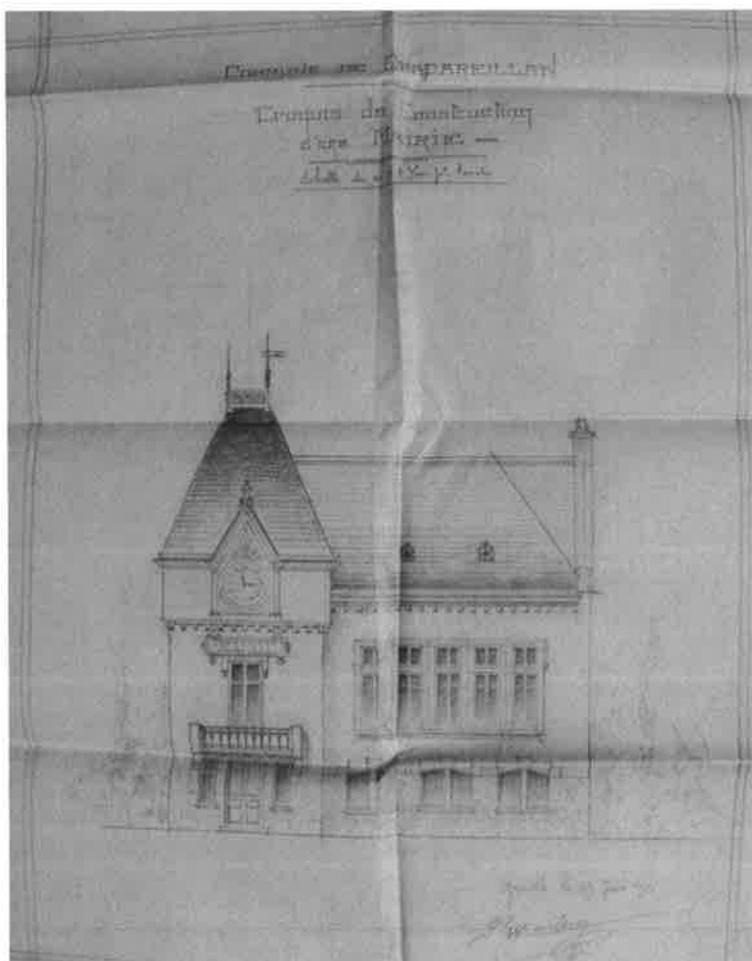
Projet de 1899, coupe

LA CONSTRUCTION

En contradiction avec sa délibération du 11 février, le conseil municipal décide le 11 juin 1911, de construire la mairie à l'est de la place publique et demande aux architectes de venir rapidement à Chapareillan pour fixer le choix et les modifications à apporter aux plans déjà dressés.

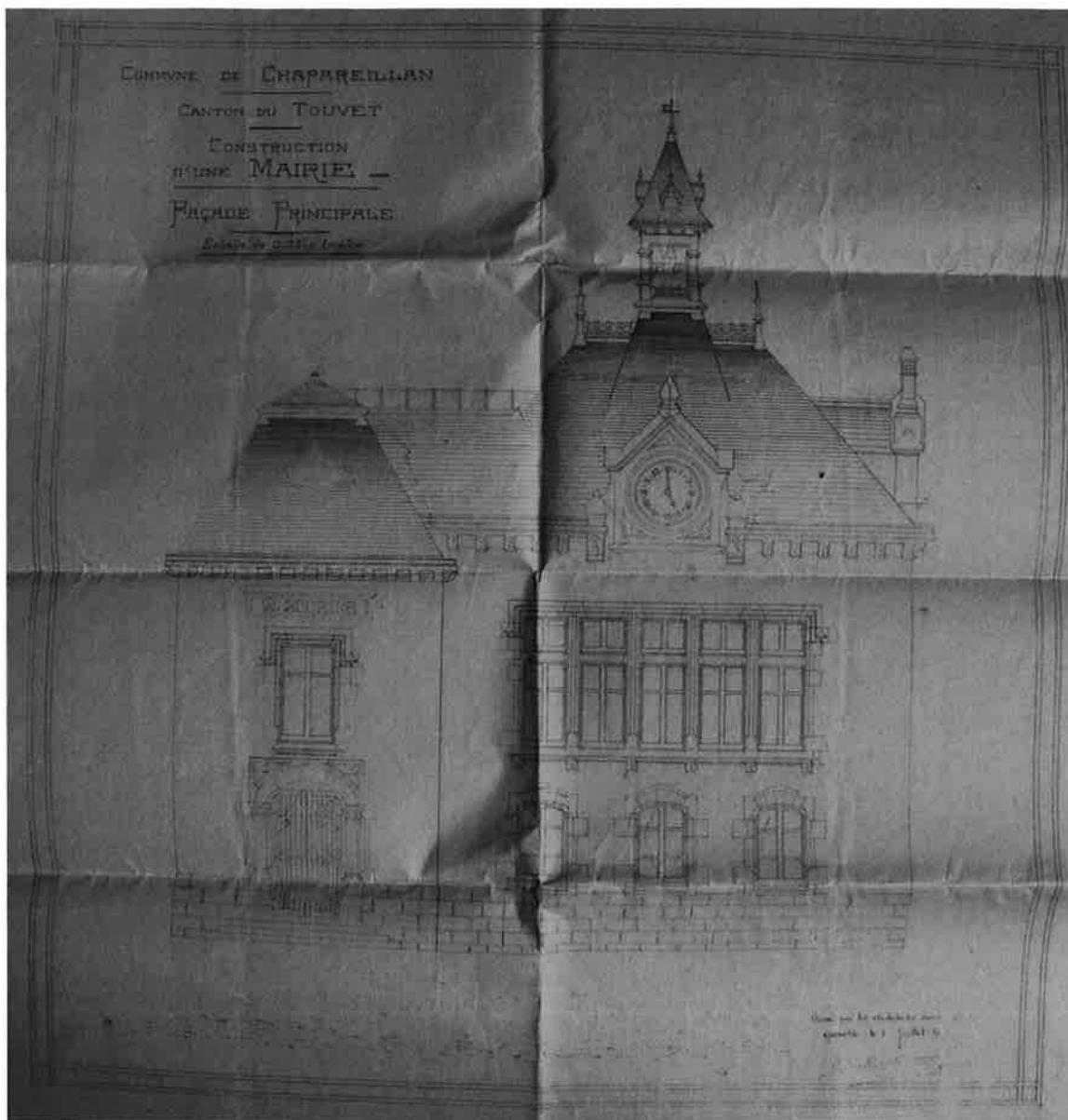
Quelques jours plus tard, le 18 juin 1911, le maire confirme l'acceptation des plans proposés : le bâtiment abritera une salle des fêtes au rez-de-chaussée, les services municipaux et une salle de délibération à l'étage. Pour cette dernière, on préférera un plafond en plâtre, avec corniche sur le pourtour et rosace au milieu. La salle des archives sera voutée de briques et fermée par une porte en fer. Enfin, une cheminée contribuera à la décoration de la salle de délibération alors qu'une simple gaine sera mise en place dans le cabinet du maire.

Le lendemain, les architectes proposent plans et croquis. L'escalier et le perron extérieurs sont abandonnés au profit d'un escalier intérieur. Au rez-de-chaussée, outre le vestibule et l'escalier, on aura une salle de réunion, une pièce destinée soit à une annexe pour les archives, soit au dépôt des instruments de musique, soit à une chambre de sureté (cellule). Un cabinet d'aisance sera installé sur le palier intermédiaire. Au premier étage, on trouvera la salle de délibérations, le cabinet du maire, le local des archives et un petit escalier pour accéder aux combles.



Croquis de la façade du 19 juin 1911 (noter le grand pignon au sud)

Les architectes prennent alors en compte certaines remarques du conseil municipal, dont la suppression du grand pignon en façade sud, et fin juin-début juillet le projet est arrêté pour être finalement accepté par délibération du 5 août. Le devis établi le 1^{er} juillet s'élève à 40 500 francs⁴. Rappelons que six mois plus tôt, l'entreprise était reportée à une date indéterminée...



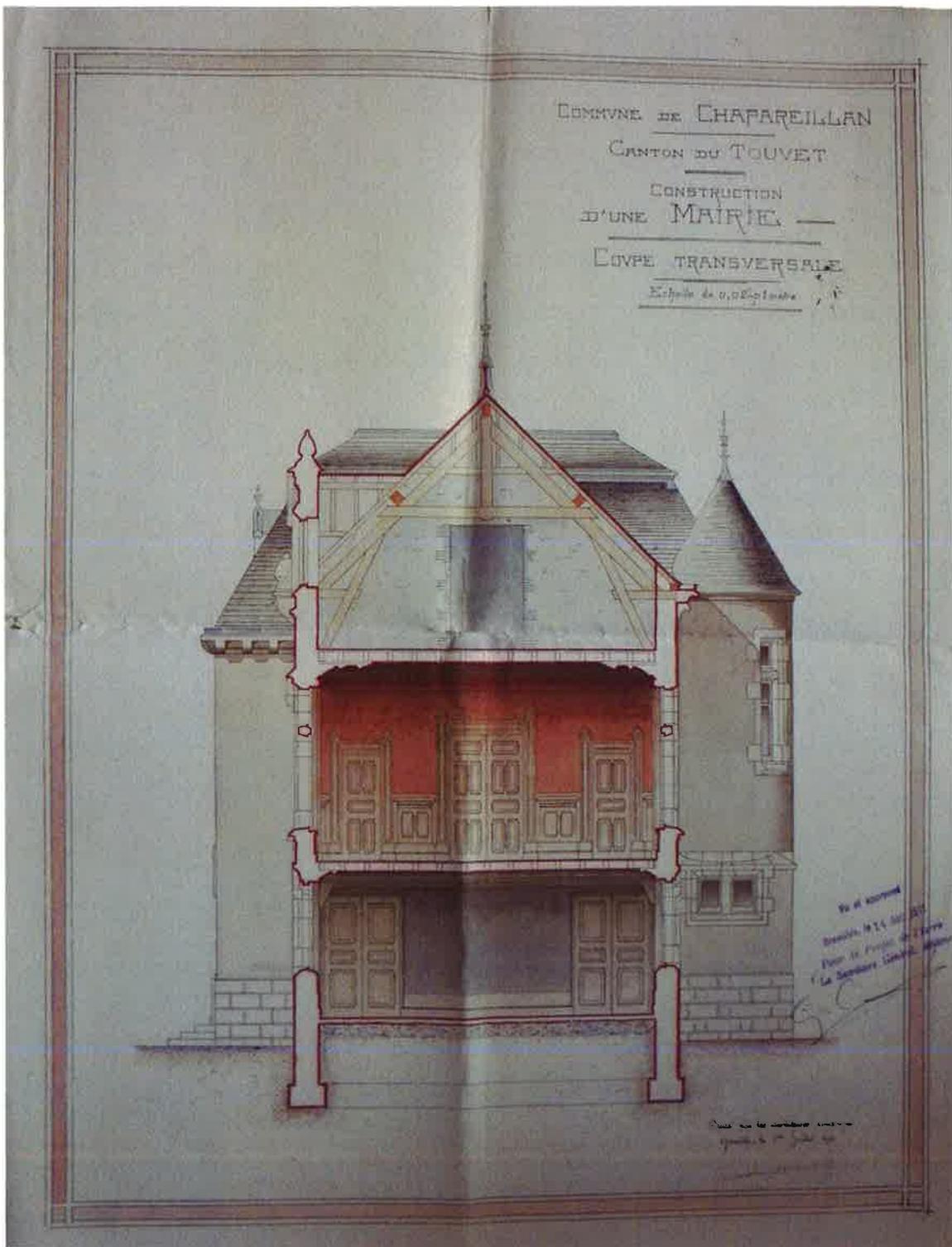
1^{er} juillet 1911, croquis de la façade à l'arrêt du projet



1^{er} juillet 1911, façade sur la place (noter l'absence du campanile)



1^{er} juillet 1911, façade nord



1^{er} juillet 1911, coupe

Nous ne nous appesantirons pas sur le détail du devis et des formalités administratives. Retenons que les travaux adjugés à l'automne 1911 à Gaston Greggio, entrepreneur à Chapareillan, sont engagés en toute-fin d'année ou au début de 1912.

Les relations tripartites entrepreneur-architecte-mairie ne seront pas toujours empreintes de la plus grande sérénité.

Voici, par exemple, l'extrait d'une lettre des architectes au maire, en date du 9 juillet 1912 : « nous nous voyons obligés de vous informer d'une nouvelle faute de M. Greggio [...] La charpente est restée trois semaines sur la place publique à la pluie, à la boue et recevant les coups des joueurs de boules et des enfants. Aucun approvisionnement en ardoises. L'entrepreneur avait pourtant été informé par les architectes que la carrière de Cevins, à 2000m d'altitude, n'exploitait pas l'hiver. Avec son insouciance habituelle, M. Greggio ne s'est préoccupé en rien de la commande ».

Un drame va entacher le chantier le 30 juillet 1912. Ce jour là, Clément Castamagne, jeune charpentier de 16 ans, fait une chute mortelle au cours de la construction de la toiture.

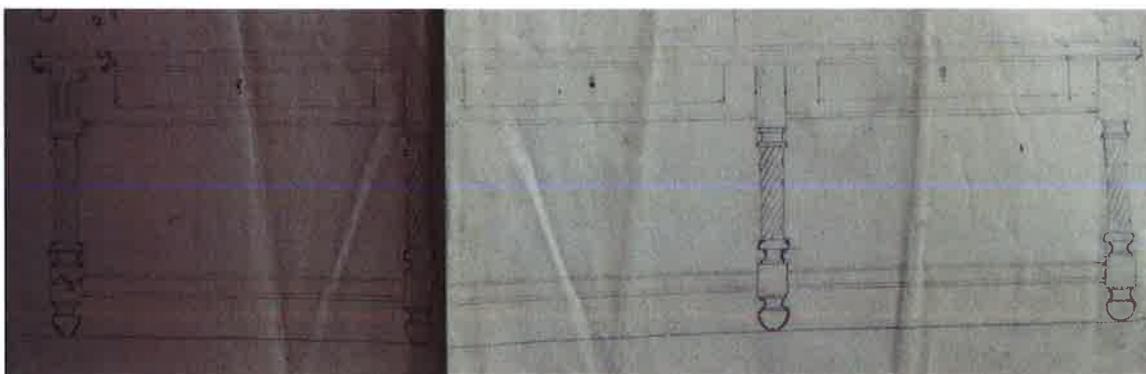
Un tel bâtiment se doit de bénéficier d'équipements assortis à son importance. Après avoir renoncé dans un premier temps à l'installation de l'horloge, le conseil municipal autorise le maire à en passer commande auprès de M. Paulin, horloger installé place aux Herbes à Grenoble et originaire de Chapareillan. On fait l'acquisition de 36 chaises et trois fauteuils, d'un lustre et de quatre appliques⁵. On commande également une grande table de réunion au menuisier Leroy. Par contre, le devis de M. Paulin pour la fourniture du paratonnerre est refusé et on renonce à cet équipement, pour des raisons financières.



1912, couverture du catalogue de mobilier



1912, extrait du catalogue de mobilier



1912, dessin de la table du conseil

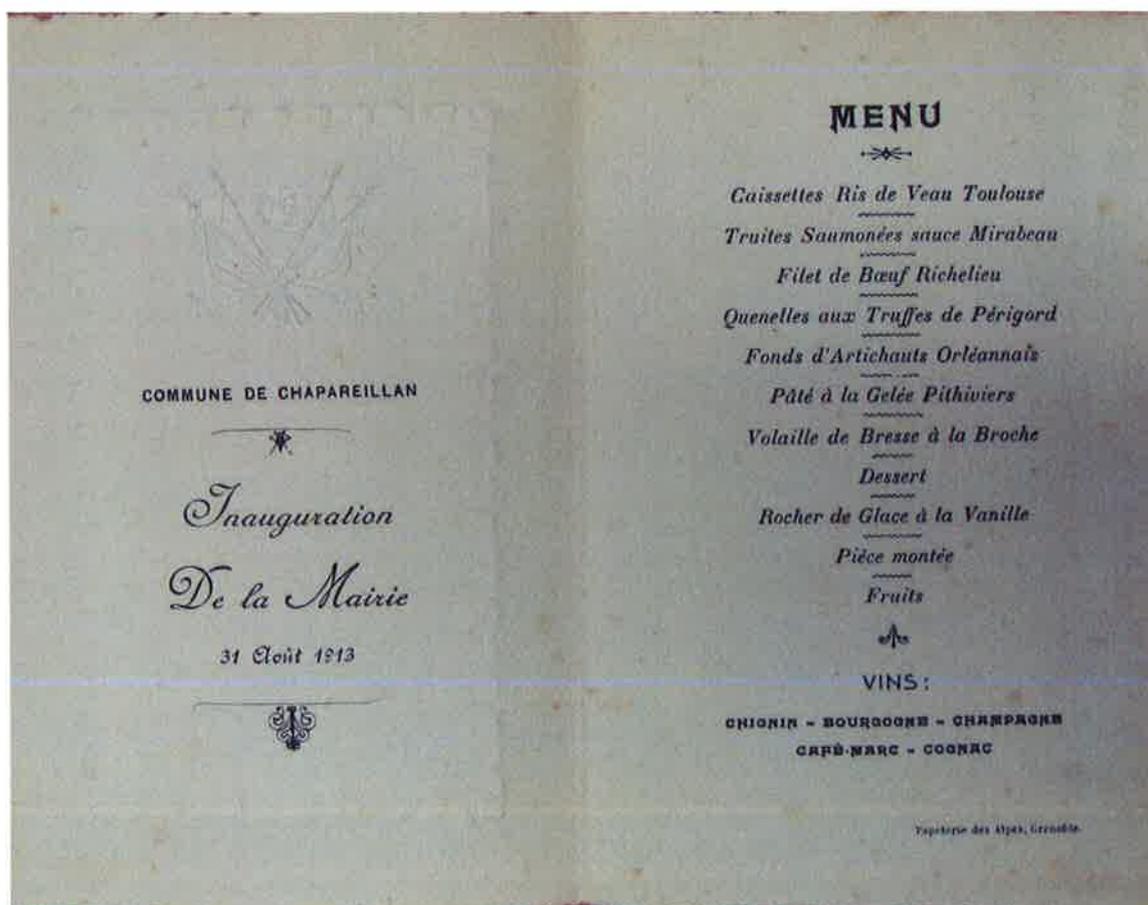
Lors de la construction de la cheminée sur la façade sud, on a installé le linteau avec la date de 1912, mais à la fin de l'année, les travaux ne sont pas terminés. Courant février 1913, les architectes alertent le maire sur le nouveau retard pris par l'entrepreneur qu'ils ont sommé de se mettre de suite aux peintures. Finalement on procède à la réception provisoire des travaux le 15 mars suivant.

Il est alors temps d'envisager l'inauguration officielle.

Celle-ci sera l'occasion de festivités à la mesure d'une réalisation qui a peu d'équivalent dans les communes de la taille de Chapareillan.

Le 31 août 1913, c'est jour de fête⁶, avec musique, attractions, banquet, feu d'artifice en soirée, en présence des personnalités locales. On voit même un avion survoler la commune. La compagnie du tramway de Grenoble à Chapareillan a mis à disposition un tram supplémentaire au départ à 22heures et qui doit rallier Grenoble en deux heures.

Le menu du banquet préparé par le restaurant Tissot, mérite d'être reproduit.



Menu de l'inauguration de la mairie, 31 août 1913



La mairie, peu après sa construction



Vers 1914, la sortie du conseil municipal

La place publique était équipée d'un poids public depuis 1908. On y édifiera un peu plus tard une belle fontaine financée par M. Auguste Brunand, puis un kiosque dû à la générosité de M. Pagnaud.



La mairie, le kiosque Pagnaud et la fontaine Brunand



Le poids public vers 1910

EN GUISE DE CONCLUSION

Les comptes sont arrêtés en janvier 1914. Le coût des travaux s'élève à 41 503 francs pur un devis de 40 500 francs, ce qui représente un dépassement de 2,47%.

Moins d'un an après les fêtes de l'inauguration, la guerre est déclarée et un premier chapareillanais est tué au combat.

À la fin de 1914, 16 jeunes hommes de la commune sont déjà morts sur les champs de bataille. Associé à l'exode rural, le conflit va durablement affecter la vitalité de la commune. Une ère s'achève. Le temps de grands projets semble révolu. Cependant, les travaux d'adduction de la source des Éparres sont engagés au début des années 1920. Il y a 90 ans, mais c'est une autre histoire.

Le bâtiment de la mairie connaîtra quelques transformations : on aménage des bureaux dans les combles mais le secrétariat installé au premier étage est malcommode. Au début des années 1990, le service administratif est transféré au rez-de-chaussée et les opérations électorales de la plaine se dérouleront désormais à la salle polyvalente. En 2002, le service de l'urbanisme et le bureau technique sont déplacés aux ateliers municipaux.

Notre belle maison commune n'offre plus toutes les conditions de fonctionnalité exigées par l'évolution des techniques, de la législation et de la population.

Quant à la vieille mairie, elle connaîtra des affectations diverses : salle de répétition pour la fanfare, hangar des pompiers, local associatif, etc. Elle subira des modifications qui l'altéreront durablement. Des ouvertures sont créées ou agrandies et la façade sud-est est amputée pour améliorer l'accès à l'arrière de la fruitière.

Lorsqu'elle est démolie en 1998, dans le cadre du projet Saint-Roch, bien peu savent qu'elle a été une des bases de la vie collective locale, d'abord religieuse, puis profane.

Quant à la fontaine de Bellecour qui jouxtait le bâtiment, elle a été en partie réinstallée devant l'église.



Projet de travaux non-réalisés sur l'ancienne mairie, 1941



L'ancienne mairie en 1997, peu avant sa démolition



La fontaine de Bellecour avant son démontage



La mairie et la fontaine Brunand en 1997

¹ Depuis le moyen-âge, Saint Roch est traditionnellement invoqué contre les épidémies, et particulièrement contre la peste, Il est généralement représenté en compagnie d'un chien.

² Ainsi, en 1884 l'homme arrêté à la suite d'un triple assassinat à la Palud est enfermé dans la salle d'arrêt de la gendarmerie et non dans la prison de la mairie.

³ Séraphin Abraham Uchet est maire de Chapareillan de 1893 à 1919. Il a été précédemment adjoint. C'est une personnalité dominante de l'histoire de la commune.

⁴ Les différences de condition entre 1911 et 2012 rendent hasardeuse l'équivalence en Euros. Rappelons que la guerre de 1914-1918 coûtera à la France des millions de morts, mutilés et blessés, la destruction d'une partie de son territoire et de ses ressources, et la stabilité de sa monnaie dont le cours n'avait pas varié depuis Napoléon 1^e. L'installation électrique et l'horloge n'étaient pas incluses dans le devis.

⁵ La table, les fauteuils et la plupart des chaises sont toujours en mairie, le lustre et les appliques sont encore en place.

⁶ L'inauguration fut présidée par Antonin Dubost, président du Sénat, ancien président du Conseil général de l'Isère.

Les informations utilisées pour cet article ont été tirées des archives communales, essentiellement sous les cotes 1M1 (bâtiments communaux) et 2D1 (actes de l'administration communale).